

Description

La lutte contre les mouches des fruits et des légumes a pris un tournant depuis 2017 avec l'arrivée puis l'expansion de *Bactrocera dorsalis* sur le territoire. Notre territoire comptait déjà différentes espèces (*Ceratitis* sp., *Bactrocera* sp.) qui sont décrites dans le guide d'identification des Mouches des fruits et des légumes. Afin de limiter leurs dégâts, il est indispensable de mettre en place tous les outils à disposition et de la bonne manière. Dans un premier temps, la priorité est de réaliser une **prophylaxie rigoureuse** des fruits piqués pour **éviter la prolifération** des mouches sur la parcelle. Puis, les autres méthodes sont à mettre en place sur la parcelle. Plus d'informations [ICI](#). Nous vous proposons ci-dessous un schéma de mise en place de l'ensemble des moyens de lutte disponibles que vous soyez en maraîchage ou en arboriculture. D'autres moyens de lutte sont en cours de développement dans le projet **AttracTIS** (piégeage, TIS, etc.).



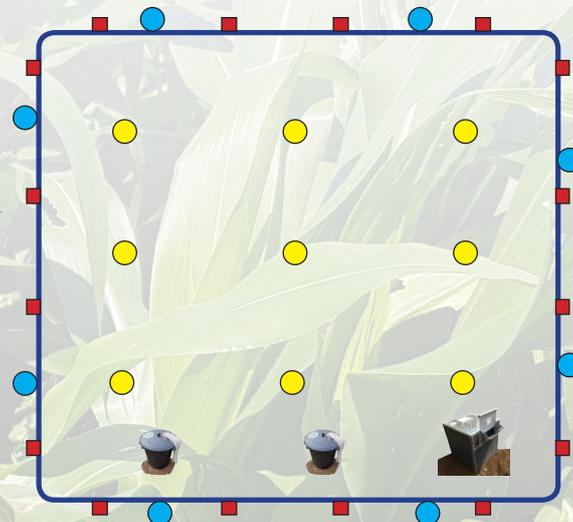
 Bande de plantes attractives (ex : maïs, bandes fleuries, etc.) en maraîchage à disposer en bande continue ou en spot

 Piège de surveillance*

 Piège alimentaire*

 Traitement par tache*

 Augmentoriums



Conseils de mise en place :

- Le **piégeage de surveillance*** est à mettre en place dès le début de la floraison et permettra d'estimer la population et ainsi mettre en place la stratégie de gestion. La densité conseillée est de 10/ha. Surveillez régulièrement vos parcelles.

- Le **piégeage alimentaire*** est à mettre en place dès que les fruits ont noués. Il capturera principalement les femelles mais aussi des mâles. Ils doivent être au niveau de la culture donc sur des piquets en maraîchage et sur les arbres en verger. La densité conseillée est de 80 à 100 pièges à l'hectare.

Les différents pièges usagés sont à ramener lors des collectes ECOAGRI et FDGDON. Renseignez-vous !

- Le **traitement par tache*** est à réaliser sur les bordures (maïs ou végétation spontanée) et à renouveler en cas de précipitations. Il est possible de réaliser jusqu'à 4 applications sur le cycle.

- Les **augmentoriums** sont à implanter en fonction des pratiques de l'agriculteur, soit en fin de rang entre 2 arbres, soit en bord de parcelle mais toujours à l'ombre. En effet, si on le dispose en plein soleil, la montée en température tuera les insectes utiles à l'intérieur et notamment les **microguêpes**. Plus d'infos [ICI](#).

- Lorsque les fruits sont à leur taille définitive, l'**application de kaolinite*** sur la peau du fruit permet de le protéger des attaques. Attention, il faut renouveler l'application en cas de précipitations.

- La **présence des auxiliaires** (prédateurs et parasitoïdes) et leur maintien sont liés à une gestion de l'enherbement et des bordures (plantes attractives, etc.), à un aménagement diversifié de la parcelle (bandes fleuries, etc.) et à la limitation de l'utilisation des pesticides (insecticides et herbicides). Plus d'infos [ICI](#) et [ICI](#).

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur le site : www.bsv-reunion.fr

*se référer à la réglementation en vigueur et à l'instruction technique DGAL/SDQSPV/2020-581 du 22 septembre 2020.

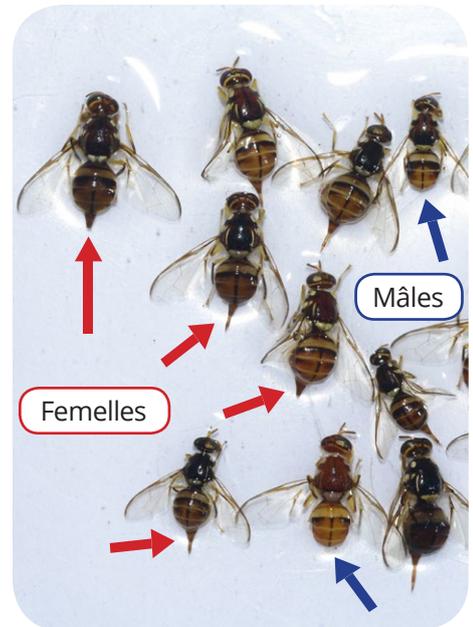
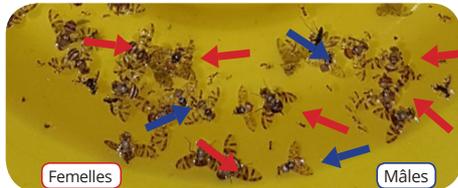
Focus sur le piégeage alimentaire

Il s'agit d'utiliser une substance attractive pour les femelles mouches des fruits et des légumes qui ont besoin de protéines pour produire leurs oeufs. Ainsi, plusieurs substances peuvent être utilisées selon la culture à protéger, l'altitude, etc., renseignez-vous auprès de votre technicien. Les principales sont la levure de bière, la levure de torula ou encore le phosphate diammonique. Le principe est toujours le même, on dissout la substance dans de l'eau et on la dispose dans un piège chromatique (de couleur) pour augmenter son attractivité. Vous avez le choix entre les pièges commerciaux de type Mc Phail ou les pièges «fait maison». Principalement les mouches femelles, attirées par la substance, pénètrent par les trous et se noient dans le liquide. L'entretien du piège est à réaliser tous les 15 jours pour filtrer et retirer les mouches mortes puis compléter de nouveau avec de l'eau si besoin. On pourra ainsi garder une efficacité de 2 à 3 mois.



Pièges alimentaires disposés en cultures maraîchères et fruitières

Piège alimentaire Mc phail sur chou chou



B. dorsalis et *Ceratitis* spp. mortes noyées dans le liquide

B. dorsalis capturées dont majoritairement des femelles

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : la DAAF, Service de l'alimentation : 0262 33 36 70 ; la FDGDON-Réunion : 0262 45 20 00 ou 0692 28 86 02 ; la Chambre d'agriculture : 0262 96 20 50.